

★ Structure de la Caisse

Nb d'assurés/pensionnés	10554 /4470		
Somme du bilan	2416,7 Mios CHF		
Création/Siège	2010/Sion		
Forme juridique	Inst. indépendante de droit public		
Genre de Caisse	Institution autonome		
Plan de prévoyance	Primauté de cotisations dès 2012		
But de prestation	59% du traitement assuré		
Traitement assuré	85% du traitement brut sur 12 mois		
Cotisation	(*)Employeur Employé Total		
Catégorie 1/Age 62 ans	13.30%	9.80%	23.10%
Catégorie 2/Age 60 ans	14.90%	10.80%	25.70%
Catégorie 4/Age 62 ans	12.20%	8.80%	21.00%
Catégorie 5/Age 60 ans	13.27%	9.60%	22.87%

(*) cotisation employeur : en moyenne

★ Comptes 2011

Bilan		
Actifs	Mio CHF Passifs	Mio CHF
Débiteurs/Transitoires	3.9 Créanciers/Transitoires	13.2
Créances court terme	15.5 Engagements	3696.5
Placements	2410.5 Découvert	-1279.8
Total Actifs	2429.9 Total Passifs	2429.9

Exploitation		
Charges	Mio CHF Produits	Mio CHF
Prévoyance	-185.9 Prévoyance	193.0
Engagements	-147.4	
Gestion de fortunes net	-51.9	
Administration/Amortiss.	-3.1	
Excédent de charges de l'exercice	-195.3	
Total Charges	-193.0 Total Produits	193.0

★ Placements des capitaux

Valeur nominale	Mio CHF	%	Strategie
Liquidités	157.6	6.5%	3%
Prêt auprès de l'Etat du Vs	310.0	12.9%	12%
Obligations CHF	325.5	13.5%	12%
Obligations en monnaies étr.	207.6	8.6%	10%
Total Valeur nominale	1000.7	41.5%	37%
Valeur réelle			
Actions CH	350.5	14.5%	15%
Actions étrangères	293.9	12.2%	13%
Placements alternatifs	95.0	3.9%	4%
Placements en Matières Premières	108.8	4.5%	4%
Immeubles suisses	479.1	19.9%	22%
Immeubles étrangers	82.5	3.4%	5%
Total Valeur réelle	1409.8	58.5%	63%
Total Placements	2410.5	100.0%	100%

★ Méthode de comptabilisation

Papiers valeurs	Valeur de marché CHF au 31 décembre
Immobilier direct	Valeur de rendement : état locatif théorique durable capitalisé

2011 aura été une année remplie de défis pour CPVAL. Le Comité et les collaborateurs de la Caisse ont contribué à la conduite et à la mise en place d'importants travaux liés au passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations pour le 1^{er} janvier 2012. Parmi ceux-ci on peut citer l'élaboration et la rédaction d'un nouveau règlement de prévoyance ainsi que la mise en place d'un nouvel outil informatique. Cet exercice, encore en cours à l'heure actuelle, n'a pas été simple. Les particularités de l'ancien plan de prévoyance, combinées à la complexité des calculs liés aux dispositions transitoires ont nécessité de nombreux tests. Cela explique en partie pour quelle raison l'envoi du certificat d'assurance n'a pu être effectué à la même période que les années précédentes.

Le nouveau règlement de prévoyance vise un objectif de rente à la retraite d'environ 60% du dernier salaire assuré et prévoit des prestations risque en fonction du salaire. Un régime transitoire a été prévu pour tous les assurés âgés d'au moins 48 ans révolus au 31.12.2011, respectivement 46 ans pour les assurés de la catégorie 2 et 5. Le système de financement a été adapté aux nouvelles exigences actuarielles et modifié pour l'employeur (système progressif en fonction de l'âge).

D'un point de vue chiffre, le degré de couverture des engagements de prévoyance est passé de 69,4% à **65,4%**. La fortune a diminué de 47,9 millions à **CHF 2'416,7 millions** au terme de l'exercice en raison d'une part des mauvais marchés financiers et d'autre part de l'augmentation importante des réserves mathématiques des bénéficiaires de rente. L'ensemble des engagements de prévoyance a augmenté de **CHF 147,4 millions** de francs. L'excédent de charges de l'année de **CHF 195,3 millions** porte ainsi le découvert technique de la Caisse à CHF 1'279,7 millions de francs.

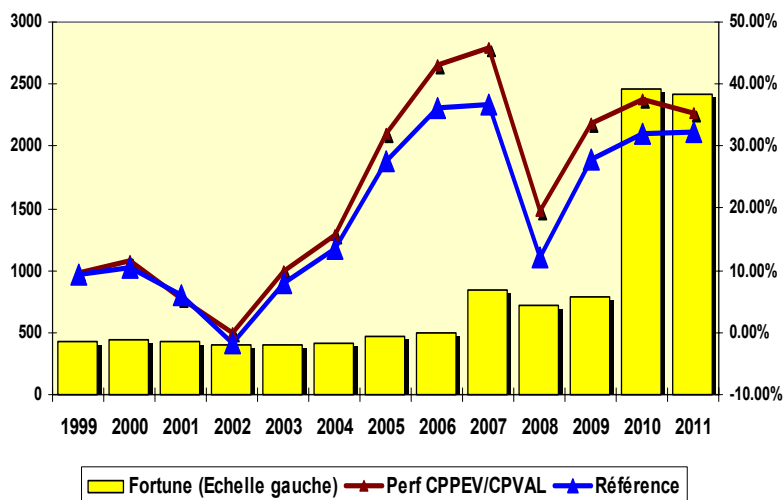
Il faut toutefois relever que suite à la modification de la LIEP, le Parlement a accepté au 1^{er} janvier 2012 une recapitalisation de la Caisse à hauteur de CHF 450 millions. Celle-ci, combinée avec une baisse du taux technique de 4% à 3,5% permet à CPVAL d'afficher dès 2012 un degré de couverture de 76,5% avec un découvert de CHF 830 mios .

Du côté de la gestion de fortunes, le résultat net de la Caisse a été de **-1,72%**. Cet exercice révèle une fois encore la difficulté à réaliser des objectifs de rendement de 3% dans la situation actuelle des marchés. Cette performance, en ligne avec la moyenne suisse, n'empêche pas la Caisse d'avoir réalisé sur les 20 dernières années une rentabilité de 5% environ, alors que sur les 10 dernières années elle atteint 2,5%.

★ Informations actuarielles Mio CHF

Libre passages des assurés actifs	1875.5
Réserve math. des pensionnés	1755.5
Provisions techniques	65.4
Total des engagements	3696.5
Degré de couverture	65.4%
Taux technique et bases 2012	VZ 3.5%

★ Evolution de la performance depuis 1999



D'un point de vue prévoyance, le nombre de nouveaux affiliés s'accroît, mais l'année aura surtout été marquée par une très forte augmentation des nouveaux retraités due probablement à l'inquiétude provoquée auprès des assurés des effets du changement de primauté. En revanche, les flux financiers des activités de prévoyance ont continué d'amener un cash-flow positif pour la Caisse.

CPVAL a également déménagé et ses bureaux se trouvent désormais à la Rue Chanoine-Berchtold 30 à Sion.

Voilà donc une année riche en événements qui s'est terminée.

L'activité 2012 sera essentiellement consacrée à la consolidation du changement de primauté, la mise en pratique du nouvel environnement informatique et la mise en place d'un système de contrôle interne. Excellente année à toutes et tous.

** IMPORTANT **

★ Membres du Comité au 31.12.2011

Représentants de l'Etat

Mme Helga Koppenburg Emery	Présidente et experte prévoyance prof.
Mme Fabienne Gsponer-Furrer	Economiste d'entreprise
M. Albert Bétrisey	Agent général d'assurance
M. Beat Britsch	Directeur financier
M. Jean-Paul Duroux	Avocat-notaire

Représentants des assurés

M. Denis Varrin	Vice-président et professeur
M. Roland Crettaz	Chef adm. Service des routes et cours d'eau
M. Dominique Dubuis	Enseignant en retraite
M. Gérald Duc	Enseignant CO Sierre
M. Philippe Duc	Inspecteur Chef, Arr. II de la police judiciaire

Surveillance/contrôle

Organe de contrôle	Inspection cantonale des Finances, Sion
Expert en prévoyance prof.	AON Hewitt SA, Neuchâtel
Autorité de surveillance	DFIS

★ Administration de la Caisse

Direction	Patrice Vernier/Guy Barbey
Gestion des actifs	Michèle Antonin/Jean-Marc Antonin/Christine Theler
Gestion des pensionnés	Micheline Crettex/Christine Theler
Adresse :	Rue Chanoine-Berchtold 30, CP 315 - 1951 Sion
Administration (Tf-Fax)	027/606.29.50 - 027/606.29.54
Site internet	www.cpval.ch

1) Certificat d'assurance :

Pour des raisons techniques liées à la mise en place du nouvel environnement informatique, l'envoi des certificats d'assurance 2012 a dû être différé pour une partie des assurés. Pour ces derniers, ce document sera envoyé au courant de l'automne prochain. Le certificat peut cependant être obtenu sur demande écrite. Une notice destinée à une meilleure compréhension de votre nouveau certificat est disponible sur le site de la Caisse (www.cpval.ch).

2) Site Internet CPVAL :

Le site de CPVAL vous renseigne sur l'évolution des affaires de la Caisse et vous donne accès de manière transparente sur les structures et prestations octroyées (voir « primauté des cotisations »). La partie « Placements » vous informe trimestriellement sur les résultats financiers réalisés par la caisse. La partie « Immeubles » est désormais prête à être consultée.

3) Questions sur votre deuxième pilier :

En cas de questions, doutes ou remarques concernant votre situation, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes volontiers à votre disposition.